



Probleme liee a disparition conges payes

Par **sabine**, le **06/05/2010 à 11:30**

Bonjour,rnrnL'auto-ecole dans laquelle je travail a ete rachete fin mars et mon ancien patron n'a pas voulu me licencier. rnSur ma nouvelle fiche de paie, je constate que mes 7 jours de conges payes acquis ont disparus ainsi que mes conges à valoir (25 jours) sans les avoir pris. Ne devraient ils pas etres repporte sur mon bulletin de paie de ce mois ?rnQue dois-je faire, qu'elles sont mes recours pour retablir la situation.rnMerci pour vos reponsesrnCordialement

Par **Visiteur**, le **06/05/2010 à 12:22**

bonjourrnrnvos congés doivent être repris ...rnrnpeut être une erreur du service paye.. (qui n'a pas repris les cumuls)...rnrnavez vous vu avec votre employeur???

Par **Cornil**, le **06/05/2010 à 16:48**

Hérault, Le 06/05/2010 16:57rnrnrnP.s: je ne réponds sur ce forum aux nouveaux posts: l'administrateur refuse de ne plus me qualifier de "membre du club" (appellation que je ne souhaite pas car elle connote un lien organisé avec le site) et plusieurs "superviseurs" m'ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient plus que j'intervienne...rnLe message annonçant aux internautes cette situation a été purement et simplement supprimé par l'administrateur.rnMais je fais toujours "l'après-vente" sur les échanges où je suis déjà intervenu.